

## **Orientation 2.4.3 : Favoriser la structuration de filières locales de produits et services diversifiés et de qualité**

### **Orientation 2.4.3 : Favoriser la structuration de filières locales de produits et services diversifiés et de qualité**

- **Mesure 2.4.3.1. : Développer l'artisanat valorisant les ressources naturelles locales**

L'artisanat d'art joue un rôle socio-économique potentiellement important. Sa dimension culturelle reste encore très marquée. Aussi, il est essentiel de pérenniser et d'accroître ces activités en accompagnant leur viabilité économique ; néanmoins, il est impératif que cette recherche de revenus suffisants soit conciliée avec la préservation durable des ressources naturelles servant de matières premières.

#### **Déclinaison possible de la mesure :**

[...]

- Expliquer aux artisans la réglementation sur les prélèvements en milieu naturel ;

[...]

#### **Cette mesure relève notamment de la compétence de :**

- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Collectivités territoriales
- Établissement public du parc national
- Office national des forêts
- Services de l'État en charge du Commerce et de l'Artisanat
- Associations
- Opérateurs privés

- **Mesure 2.4.3.2. : Renforcer la qualité de l'offre touristique**

Une des clés de la réussite de la politique touristique est le positionnement de l'archipel comme destination d'excellence, haut de gamme et différenciée. Ceci passe par un renforcement de la qualité de l'offre, par un développement d'une cohérence entre les offres de très haute qualité à tous les niveaux (hébergement, restauration, activités de pleine nature), par une valorisation des richesses patrimoniales et par le développement des outils de reconnaissance, marques ou labels. Depuis 20 ans, l'établissement public du parc national s'investit au service de l'amélioration de l'offre touristique, avec notamment la création de la marque de confiance « Recommandé par le parc national de la Guadeloupe » puis, plus récemment, la signature de la Charte Européenne du Tourisme Durable. Le développement des aménagements d'accueil en zone coeur et des animations a également contribué à cette démarche. Il s'agit de poursuivre cette dynamique et de l'étendre en aire d'adhésion et en aire maritime adjacente pour développer une offre touristique de qualité.

#### **Déclinaison possible de la mesure :**

[...]

- Développer l'information et l'accueil touristique au sein du territoire du parc national : accueil sur les sites, partenariats entre l'établissement public du parc national et les offices de tourisme, réalisation d'expositions thématiques, panneaux mais aussi bornes interactives, applications pour les terminaux mobiles...

## **Orientation 2.4.3 : Favoriser la structuration de filières locales de produits et services diversifiés et de qualité**

- Développer le réseau de sentiers pédestres : découvertes thématiques, circuits d'interprétation (comme pour le patrimoine Grand Cul-de-Sac marin), sentier de Grande Randonnée

[...]

**Cette mesure relève notamment de la compétence de :**

- **Comité du tourisme des îles de Guadeloupe**
- Collectivités territoriales
- Établissement public du parc national
- Opérateurs touristiques
- Offices de tourisme et Syndicats d'initiative
- Service de l'État chargé du Tourisme

[...]

Page 66 de la Charte PNG

Référence ID de l'article : #3878

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-08-19 12:44